



Mode d'emploi pour les fiches de recensement

A. Présentation du Grand Site de France Vallée Vézère

Le 31 janvier 2020, la vallée de la Vézère a été labellisée Grand Site de France par la Ministre en charge de l'environnement. Ce label récompense le travail collectif mis en œuvre par les acteurs de la vallée de la Vézère depuis 10 ans pour préserver les paysages tout en développant durablement le territoire. 35 communes sont concernées, réparties sur 4 communautés de communes. Le Grand Site de France Vallée de la Vézère anime et coordonne les 6 axes composés de 53 actions du programme d'actions.

Dans le cadre de l'axe 2 du programme d'actions sur les problématiques d'architecture, d'urbanisme et de patrimoine bâti, le Grand Site de France Vallée de la Vézère lance une action de préservation et de transmission du patrimoine vernaculaire du territoire.

Le patrimoine vernaculaire, très présent sur l'ensemble du Grand Site de France, désigne les éléments caractéristiques d'une culture locale, populaire, du quotidien et des pratiques : lavoirs, croix, cabanes en pierres sèches, fours, etc. Il est plus communément appelé « patrimoine de pays ». La volonté du Grand Site de France Vallée de la Vézère est de préserver ces patrimoines qui marquent le paysage de l'occupation humaine et de l'évolution des pratiques agricoles et sociétales et contribuent à l'esprit des lieux.

Des associations locales et des communes œuvrent déjà pour recenser et préserver ce patrimoine. Aujourd'hui, le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement valorise l'ensemble des données de recensement disponible dans un logiciel cartographique grand public : <https://cauedordogne.com/patrimoine-de-pays/> .

Sur le territoire du Grand Site Vallée de la Vézère, 1065 éléments de patrimoine vernaculaire sont recensés (avril 2021). L'inventaire actuel ne répertorie pas l'ensemble du patrimoine vernaculaire du territoire et présente des niveaux d'informations différents selon les patrimoines et les communes.

B. Présentation de la fiche de recensement

La fiche se présente sous la forme d'un fichier téléchargeable. Le fichier est disponible sur le site du Grand Site de France Vallée Vézère à l'adresse <https://www.pole-prehistoire.com/fr/> ou au format papier en mairie.

La fiche de recensement est constituée de deux éléments : la fiche de recensement (au recto) et le tableau des typologies de patrimoine (au verso). Elle peut être imprimée pour un remplissage manuel.

C. Saisie des informations

La fiche de recensement est divisée en deux parties :

1. Partie obligatoire ;
2. Partie optionnelle.

Pour saisir les coordonnées géographiques de l'élément recensé, vous pouvez utiliser les données d'un GPS, de votre téléphone portable ou bien d'outils comme Géoportail, Google Earth ou Google Maps.

Un tutoriel de récupération des coordonnées géographiques est disponible (cliquer sur l'outil que vous souhaitez utiliser) :

- [Géoportail](#) ;
- [Google Earth](#) ;
- Google Maps sur [ordinateur](#) ;
- Google Maps sur [Android](#) ou sur [iOS](#).

Sur iPhone avec l'application Plan, touchez la flèche bleue en haut à droite de l'écran. Cliquez ensuite sur le rond bleu qui apparaît sur la carte. Les coordonnées GPS s'affichent en bas de l'écran.

D. Transmissions de la fiche de recensement

Le dossier de recensement contenant : la fiche de recensement, une ou plusieurs photo(s) et tous autres documents bibliographiques (optionnel), doit être transmis au référent communal.

Pour connaître le référent de votre commune, vous pouvez contacter l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère : mathilde.bernard@pole-prehistoire.com ou 05 53 06 06 47. Le contact du référent communal est également disponible en mairie.

Le référent communal transmettra ensuite les fiches au Grand Site de France Vallée de la Vézère à l'adresse mail précédemment citée.

En cas de problème, n'hésitez pas à demander de l'aide :
mathilde.bernard@pole-prehistoire.com ou au 05 53 06 06 47.